

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. —
 II Prières des Quarante-Heures. — III Communication officielle. —
 IV Avis officiel.—VI Mgr Touchet et le cardinal Amette.—VII Notes
 sur le Japon: Enseignement religieux. — VIII Courtes réponses à
 diverses consultations. — IX Les papes, les évêques et le Canada. —
 X Messes de Noël.

AU PRONE

Le dimanche 26 décembre

On annonce :

La fin de l'année;

Les fêtes de saint Jean, des Ss. Innocents, de la Circoncision et
 du saint Nom de Jésus (le 2);

Dans quelques diocèses, le chant du *Te Deum*¹ aujourd'hui (après
 la messe, ou au salut), et du *Veni Creator*, samedi (avant la messe
 principale).

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 26 décembre

Fête de saint Etienne, double de 2e cl.; mém. de Noël; préf. de
 Noël. — II vêpres de Noël, du capitule de saint Etienne; mém. de
 saint Jean et de Noël.

Le samedi 1 janvier

Fête de la CIRCONSICTION, double de 2e cl. ; pas de mém. ;

Note. — La fête du saint Nom de Jésus a lieu le 2 janvier.²

¹ Depuis le 1er février 1907, il est décidé que l'on doit chanter l'oraison d'action
 de grâce (devant le saint Sacrement exposé) immédiatement après le
Te Deum, et non plus la réunir à celle du saint Sacrement qui doit toujours
 (en dehors des processions des Quarante-Heures) être chantée seule.

² La fête du saint Nom de Jésus se fait maintenant le dimanche qui tombe
 le 2, le 3, le 4 ou le 5 janvier. Lorsque le dimanche tombe le 1, le 6 ou le 7, on
 la fait le 2 et dans ce dernier cas, on peut en célébrer la solennité partout le
 dimanche qui tombe du 14 au 20 janvier, en vertu de l'indult de 1913, ou le
 dimanche qui suit l'office, en vertu de l'indult de 1852, dans l'église titulaire
 seulement.